

Bruxelles, le

PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE

A l'attention du gérant de la

*** Bruxelles

N. réf : X//******

V. réf : N.*.***.*****

A rappeler dans toute correspondance

Madame, Monsieur,

Le Tribunal dispose d'informations qui semblent indiquer que la situation de votre entreprise pourrait connaître certaines difficultés.

En application de la loi du 11 AOUT 2017 portant insertion du Livre XX "Insolvabilité des entreprises", dans le Code de droit économique, la chambre des entreprises en difficulté a chargé **Madame/Monsieur *****, Juge consulaire, d'examiner la situation de votre entreprise.

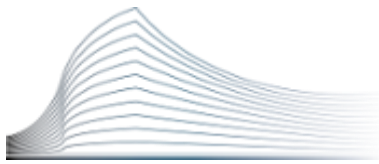
Il vous recevra en toute confidentialité et vous invite à vous présenter personnellement le **** *** 2020 à **H**** au **** étage du Tribunal, local *****. Les indications de ce local sont apposées à la sortie des ascenseurs.

Aucune remise ne sera accordée sauf pour raison exceptionnelle à communiquer par écrit aux coordonnées ci-dessous.

Il vous est loisible de vous faire accompagner, aux fins de vous assister, d'un avocat et/ou du comptable de votre entreprise ou de toute autre personne de votre choix.

Vous voudrez bien vous munir de la présente, de vos comptes annuels *, d'une situation comptable provisoire ne remontant pas à plus de 3 mois (Actif, Passif, Compte de résultats), ainsi qu'une attestation récente (dernier trimestre) de votre situation vis-à-vis de l'ONSS et de l'administration des contributions (T.V.A., précompte professionnel, I.S.O.C.)**

Vous pouvez prendre connaissance du dossier concernant votre entreprise au greffe de la chambre des entreprises en difficulté, boulevard de Waterloo, 70 au 4^{ème} étage, les jours ouvrables de **08H30 à 12H**. *Ce dossier ne peut être consulté le jour même de votre rendez-vous.*



Le dossier peut être consulté par les personnes suivantes :

- Le gérant ou l'administrateur délégué, muni de sa **carte d'identité** et de la **présente lettre**.
- L'avocat de l'entreprise porteur de la **présente lettre**.
- Le comptable de l'entreprise, porteur de la **présente lettre**, d'une **procuracion** accompagnée de la **photocopie de la carte d'identité** du gérant ou de l'administrateur délégué.

Conformément à l'article XX.21 de la loi du 11 AOÛT 2017 portant insertion du Livre XX "Insolvabilité des entreprises", dans le Code de droit économique, vous avez le droit d'obtenir la rectification des renseignements contenus dans le dossier et qui seraient inexacts.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Greffier,
***,
Assistant.